



**Mairie de Bandrélé**

## **Communiqué de presse**

Titre : Opération de contrôle en application de l'arrêté de M. le Maire de Bandrélé

Texte du communiqué :

Dans la soirée du 09 au 10 décembre 2016, un nouveau dispositif de sécurisation a été mis en place à Bandrélé par les gendarmes de M'Zouazia et la police municipale.

Sous le contrôle du commandant de brigade, le dispositif composé d'une vingtaine de gendarmes et de 2 policiers municipaux a permis de contrôler une cinquantaine de personnes dans le cadre d'une réquisition de M. le procureur de la République.

Pour répondre à l'arrêté de M. le Maire de Bandrélé interdisant la consommation d'alcool sur la voie publique dans le créneau de 20 heures à 06 heures, plusieurs individus se sont vus devoir vider le contenu de leur boisson alcoolisée avec un avertissement pour cette première fois. Trois personnes ont été interpellées dans le cadre de leur situation irrégulière sur le territoire français.

De nouvelles actions seront menées par les forces de l'ordre pour lutter contre la délinquance à Bandrélé.

Contact mairie :

Police municipale : Chebani ALLAOUI (06 39 69 54 41)

à Bandrélé, le 11 décembre 2016

Le maire

Ali Moussa MOUSSA BEN